



Obergailbach

2024/2025

Bulletin municipal



Sommaire

Le mot du maire.....	3
Les actions réalisées depuis 2024.....	4
La communication	9
La vie communale	10
Ça s'est passé à Obergailbach.....	12
Une page de notre histoire	23
Le regroupement scolaire de la Bickenalbe - école maternelle et élémentaire	24
Le monde associatif	27
L'intercommunalité	35
Infos pratiques	39
Remerciements.....	43



Le mot du maire



Chères Obergailbachoises, et chers Obergailbachois,

Bienvenue dans cette période de fêtes de fin d'année, appréciée généralement par chacun d'entre vous.

La fin de l'année est aussi le moment de faire un bilan sur les actions réalisées. Ce bulletin retrace 2 années riches en événements marquées par une inondation en 2024, des moments de commémoration, des rencontres.

Les projets ont été variés.

Certains comme :

- Le 80 ème anniversaire et la visite d'Américains et d'un Anglais,
- Le 250 ème anniversaire de la réédification de l'église,
- Die Dorfnäme,
- Le chemin de randonnée,

sont autant d'événements qui nous rappellent l'histoire de nos habitants, la mise en valeur de notre patrimoine, notre commune.

d'autres comme :

- La rénovation de notre salle des fêtes,
- L'achat de nouveau matériel,
- Le nouveau paratonnerre de l'église,
- La rénovation de la sacristie,
- L'agrandissement et la rénovation des logements communaux,
- La complétude du site internet (www),
- L'ajout d'un columbarium,
-

visent à améliorer le cadre de vie

Nous espérons aussi que les associations, véritable cœur de vie d'une commune, pourront reprendre leurs actions fraternelles. La commune les remercie et continue à les soutenir.

Je tiens également à remercier chaleureusement le personnel communal et tous les bénévoles qui veillent à la propreté de notre village, des alentours, à la rénovation et à la mise en valeur de notre patrimoine.

Enfin, mes remerciements vont également au conseil municipal, et en particulier aux adjoints, pour leurs investissements.

Grâce à notre travail commun, la commune continue à se développer harmonieusement et à répondre aux besoins de ses habitants.

Que cette nouvelle année vous apporte, à vous et vos proches, joie, bonheur, réussite dans vos projets et surtout une bonne santé.

J'espère que vous prendrez plaisir à parcourir ce bulletin.

Jean-Marc HOELLINGER

Les actions réalisées depuis 2024



Mars 2024 : réparation des fissures

Les chemins ruraux ont été réparés par un pontage des fissures, suivi d'un calfeutrage avec mastic bitumeux.

Coût total : 3 000€ HT

Avril 2024 : nettoyeur haute pression et tondeuse

En remplacement des anciens défectueux, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir

- un nouveau nettoyeur haute pression : Coût total : 1 179€HT
- une tondeuse auto-portée : Coût total 4 866 €HT



Mai 2024 : catastrophes naturelles : inondations

Lors des inondations et coulées de boues, survenues le 17 mai 2024, nous avons subi des dégâts allant de l'obstruction d'une canalisation rue St Joseph-St Maurice, à la détérioration des chemins ruraux.

Coût total : 7 801€ HT

Subvention de la Région : 1 655€



Nous remercions vivement les bénévoles qui nous ont aidés, et notamment nos agriculteurs.



Août 2024 : égalisation du chemin forestier après les dégâts d'inondation

Juin 2024 : inauguration du chemin de randonnée : « chemins de traverse »



L'inauguration des chemins de traverse d'Obergailbach et Erching s'est déroulée en présence des représentants de la Région, du Département et du Parc Naturel des Vosges du Nord.

Cette réalisation a été subventionnée à 80% par le Groupe d'Action Locale Leader (subvention européenne).

Le parcours a été sillonné en tracteur.



Une partie du chemin devrait être transformée en piste cyclable par la Communauté des Communes en 2026 permettant de relier les pistes du pays de Bitche à ceux du secteur de Sarreguemines.

Juillet 2024 : l'ilot au carrefour de l'Europe fait peau neuve

Pour faciliter l'entretien de cet espace, l'aménagement a été modifié.



Septembre – octobre : 2024 : acquisition nouveau matériel

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir du nouveau matériel.

Débroussailleuse : 316 €HT

Ordinateur portable : 754 €HT

Octobre 2024 : nettoyage du ruisseau

Une belle collecte !!!

Merci à Norbert Lang et Stéphane pour le nettoyage de la rivière.



Novembre 2024 : rénovation énergétique de la salle communale



Les travaux se sont achevés. D'un montant de 350 000€ HT, ils ont été financés à hauteur de :



- - 24% par l'Etat : subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- - 19% par le Département : Subvention Ambition Moselle,
- - 16% par la Région Grand Est: Subvention Soutien à Amélioration du Cadre de Vie,
- - 16% par la Région Grand Est: Subvention Climaxion,
- - 3% prime CEE.

Février 2025 : sécurisation des voiries : installation de nouveaux panneaux

Lors de sa séance du 27 septembre 2024, le Conseil Municipal a voté la limitation de vitesse à 30km/h dans le village.

Il a également été installé un panneau interdiction de tourner à droite en provenance de l'impasse des Églantiers vers la rue de la Forge (pour rappeler le sens unique de cette rue) ainsi qu'un panneau sens interdit à l'entrée de la rue de La Forge à partir de la rue des Muguetts

Coût total : 1 255€ HT

Subvention état : 50%

Subvention département : 30%



Mars 2025 : paratonnerre sur le clocher de l'église



Suite aux dégâts causés par la foudre le 15 juillet 2023, le Conseil Municipal a décidé de protéger le clocher par un paratonnerre.

Coût total : 12 073€ HT

Subvention Etat : 35%



Subvention de la Région, dispositif « Coup de pouce rural » pour le paratonnerre et les travaux à la sacristie d'un montant de 8 815 €

Avril 2025 : travaux à la sacristie et transfert de l'antenne paroissiale



En accord avec le Conseil de Fabrique, la rénovation de la sacristie a permis le transfert de l'antenne paroissiale dans l'église et ainsi libérer une pièce supplémentaire dans l'appartement du rez-de-chaussée du presbytère, passant de F2 à F3. Les travaux effectués : rénovation du sol, isolation des murs et du plafond, installation de sanitaire et d'un chauffage, éclairage par Led, branchement de l'eau courante, chauffe-eau, ...

Coût sanitaire et chauffage : 8 049 € HT

Le reste des travaux a été réalisé en régie.



Fourniture de matériel : 886 € HT

Soit un total de 8 935 € HT

Septembre 2025 : presbytère : rénovation et modification de l'appartement du rez-de-chaussée



Les travaux de destruction des murs, la suppression des toilettes, la restauration des murs et des sols, les branchements électriques, ...ont été réalisés en régie.

Fourniture de matériels : 785 € HT

Coût sanitaire et chauffage : 1 794 € HT

Le changement des fenêtres du bâtiment a été réalisé en novembre.

Coût total : 5 144 € HT

Subvention : Etat 775 € sur la salle de l'ancienne antenne paroissiale.



Achat d'une balayeuse

Coût total : 4 073 € HT



Signalétique en « Platt »

La commune compte désormais 35 panneaux signalétiques en dialecte, dont 2 aux entrées du village.

Coût total : 5 927€ HT

Subvention de la Région : 4 149€



Un grand merci à André Muller pour son aide.



Décembre 2025 : columbarium

Une place restait disponible, la commune a décidé de rajouter 5 emplacements supplémentaires

Coût total : 4 867 € HT

Subvention Etat : 1 460€



Décembre 2025 : remplacement de l'automate de télésurveillance du château d'eau.

Suite à l'obsolescence du réseau téléphonique 2 G et des alertes non remontées ayant entraîné des coupures d'eau, un nouvel automate dernière génération a été installé par Michel Hoellinger et Patrice Wilbert, ce qui a permis des économies substantielles.

Nous les remercions chaleureusement.

Les projets en cours et à l'étude

- Installation de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation. L'objectif est de réduire les charges pour la commune (ex : consommation pompe du château d'eau, ...)
- Réfection de la chaussée haute de la « Hààsegàss »
- Réparation du toit de l'église : coût total : 4 852€HT

La communication

Panneau Pocket



Toujours dans l'optique de vous faire partager les informations rapidement concernant la commune et ses alentours, l'application Panneau Pocket est régulièrement alimentée.

Il s'agit d'un complément des informations affichées dans les panneaux devant la mairie.

Les chiffres :

- 447 personnes ont ajouté Obergailbach en favori
- Entre le 01/01/2024 et le 19/12/2025 il y a eu 95 907 lectures

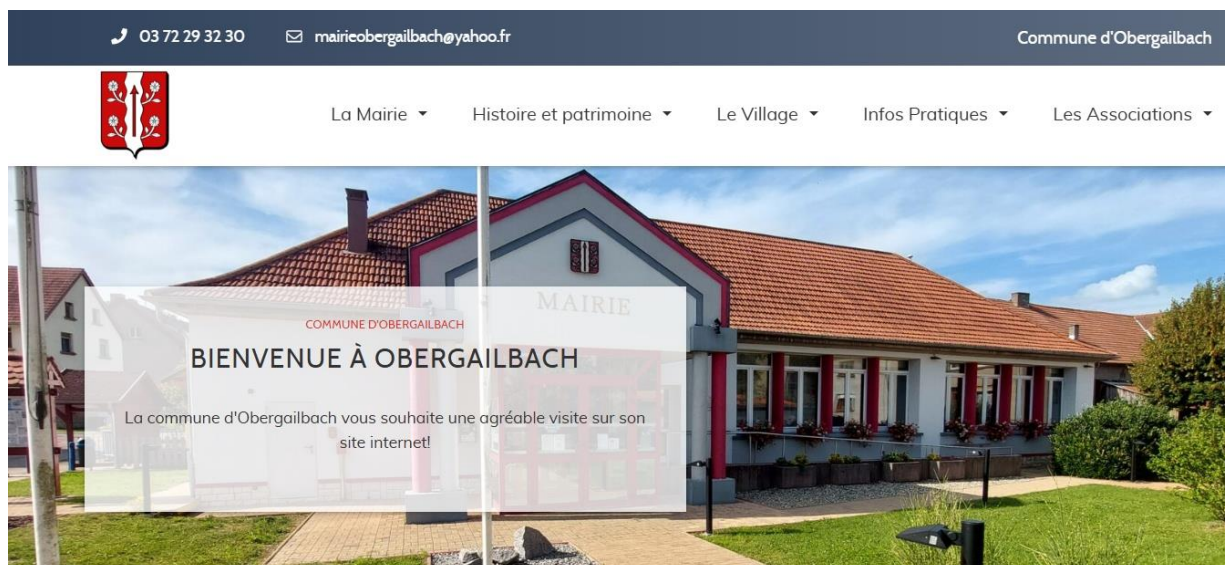
Site internet

Le site internet de la commune est opérationnel. Vous le trouverez en tapant obergailbach.fr.

Les rubriques ont été alimentées et sont régulièrement mises à jour, vous y trouverez entre autres :

- La Mairie avec les horaires d'ouverture, les arrêtés permanents, les délibérations 2025, ...
- Histoire et patrimoine : les calvaires, les bâtiments, 2^{nde} Guerre Mondiale, ...
- Infos pratiques : toutes les informations utiles à la vie à Obergailbach,
- Les Associations : en montée de charge.

Si vous avez des remarques, des suggestions ou si vous souhaitez partager une page de notre histoire, des photos n'hésitez pas à les partager.



La vie communale

Etat civil

Naissance



2024

Hugo Frentzel
Marcel Sahli
Nathan Mayer

2025

Lou Markiewicz
Arthur Lang

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Obergailbachois.

Unions

Mariage :

Tatiana Kuhner & Michaël Scheid
Laura Wannemacher & Bruno Macedo Miguel

PACS :

Perrine Hittinger & Arnaud Scherer
Catheline Schwartz & Thomas Dubuisson
Toutes nos félicitations.



Décès



Ils nous ont quittés :

Margarete Solodownik, le 20.06.2024
Serge Candido Della Mora, le 05.07.2024
Jeannette Wilbert, le 15.12.2024

Nous partageons la peine des familles.

Mise à l'honneur de la doyenne de tous les habitants



Noces de diamant

Mme Nicole et Gérard SCHNEIDER, le 9 juillet 2025



Mme Gilberte et Jean-Claude PEREZ, le 29 octobre 2025



Le personnel communal

- Agent technique : Stéphane MULLER
- Agent polyvalent en charge des plantes et de l'entretien des locaux : Sylvia MACHNIK
- Secrétaire de mairie : Sylviane FICKINGER

Le conseil municipal

Maire : Jean-Marc HOELLINGER

1er adjoint : Valérie VOGELGESANG → chargée de :

- L'environnement
- La gestion de la salle

2ème adjoint : Patrice WILBERT → chargé de :

- La gestion de l'eau
- Les travaux

3ème adjoint : Tatiana KUHNER → chargée de :

- L'école / la jeunesse
- Les finances



Conseillers municipaux par ordre alphabétique :

Edmond BOGACZYK
Sabine GROSS
Michel HOELLINGER
Maurice HUVER

Adjoints honoraires :

Patrice AMANN
Dominique SCHMITT

Ça s'est passé à Obergailbach

En 2024

Le 16 mars : opération « J'aime la nature propre »



A l'initiative de la Fédération des chasseurs de Moselle, l'opération « J'aime la nature propre » a rencontré un franc succès. Merci à tous les bénévoles d'avoir sillonné le village.



L'opération sera reconduite en mars 2026.

Avril : les crécelleurs : une tradition qui perdure

Les anciens mis à l'honneur

Le traditionnel repas annuel, reporté pour cause de travaux de rénovation énergétique de la salle socioculturelle, s'est déroulé au printemps dans la convivialité

[S'ABONNER](#)

[P](#)

Accueil > Société

Obergailbach

La tradition de pâques respectée

Le Républicain Lorrain - 02 avr. 2024 à 15:59 - Temps de lecture : 1 min

Le groupe est petit mais n'hésite pas à braver la météo pour remplacer les cloches qui ne sonnent pas les quelques jours avant Pâques. Pour renforcer l'équipe des jeunes et donner un peu de voix, des adultes nostalgiques ont été appelés par la municipalité à se joindre aux cadets. Pour le plaisir de tous, la tradition est sauvée.



Mai : la «Hexenacht »

S'ABONNERP

Accueil > Société

Obergailbach

 **Blagues de sorcières**

Le Républicain Lorrain – 02 mai 2024 à 18:40 – Temps de lecture : 1 min



Des blagues pour respecter la tradition.

La « Hexennacht » (nuit des sorcières) est une tradition fascinante qui perdure encore de nos jours. Pour preuve ; dans le village, les sorcières ont renommé des rues, posé des cailloux sur les boîtes aux lettres des habitants et fixé des affiches humoristiques sur certaines maisons. Le tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant et sans faire de dégâts.

Course cycliste Trofeo

Une étape de la course cycliste Trofeo comptant pour le championnat du monde junior a traversé la commune d'Obergailbach le 31 mai 2024. L'étape a relié Volmunster à Sarreguemines et les coureurs ont descendu la CD34A en direction de Niedergailbach. Merci à la communauté des communes de Gersheim pour l'organisation et à nos bénévoles pour la signalisation sur notre ban.

Septembre : matinée pétanque

C'est lors d'un dimanche matin ensoleillé que les amateurs de pétanque ont pu se retrouver pour passer un moment convivial intergénérationnel.



Septembre : 250ème anniversaire de la réédification de l'église

S'ABONNERP

Accueil > Société > Religion - Croyance

Obergailbach

 **Il y a 250 ans, l'église Saint-Maurice a été réédifiée**

Le Républicain Lorrain – 01 oct. 2024 à 18:16 – Temps de lecture : 2 min



L'abbé David Meyer, curé de la paroisse assisté des abbés Schneider et Wey et du diacre Dilenschneider, a célébré la messe de la fête à laquelle de nombreux fidèles ont assisté.

Le conseil de fabrique et la municipalité d'Obergailbach ont mis les bouchées doubles pour préparer la fête patronale de la Saint-Maurice et le 250^e anniversaire de la reconstruction de l'église. En collaboration avec la Shal et son président Joel Beck, la municipalité a fait confectionner des panneaux pour retracer l'histoire de l'édifice et la vie de la paroisse durant les 250 années depuis sa reconstruction.

On y retrouve les photos des personnages ecclésiastiques marquants mais aussi des cloches, des calvaires, du mobilier et des bannières utilisés pendant les processions. Les anecdotes sur les curés sont très intéressantes à découvrir.

L'agrandissement de l'édifice

Aujourd'hui, le village compte environ 250 habitants, mais il en était tout autrement au XVIII^e siècle. À l'époque, le village, qui s'appelait « Oberguelbach, » comptait plus de 500 habitants et vers 1840 leur nombre culminait même à près de 700 résidents.

Novembre : commémorations de l'armistice en 2024 et 2025



Un moment d'hommage rendu en présence des pompiers du Val de la Bickenalbe, ainsi que du porte-drapeau communal, Yannick Rumpler, originaire d'Obergailbach, où il a été formé aux JSP.



Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées.

En 2025

11 Janvier : repas des Anciens

Ce repas est un moment de convivialité de partage.



Le même jour : ramassage des sapins de Noël par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Bickenalbe

16 mars : 80 ans de la libération d'Obergailbach

La commémoration des 80 ans de la Libération d'Obergailbach, s'est déroulée le jour même de sa date anniversaire.

Une journée riche en émotions !

Après une cérémonie religieuse, les hommages aux victimes se sont poursuivis au Monument aux Morts. Des gerbes de fleurs ont été déposées par les officiels, ainsi que par les représentants des communes allemandes, voisines.

Les enfants de l'école de la Bickenalbe ont récité un poème et lu la liste des victimes.

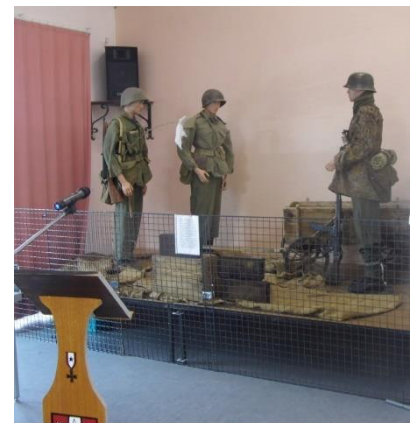
La cérémonie a été encadrée par les pompiers du Val de Bickenalbe et la fanfare de Schweyen, qui ensuite, menèrent la foule jusqu'à la salle socioculturelle.

Au programme :

- Une exposition d'artéfacts et panneaux informatifs,
- Une conférence organisée et animée par la SHAL et Honoré Bonnet,
- Un Film SHAL : Le printemps de l'espérance.



C'était également l'occasion de la découvrir et d'honorer toutes celles et ceux qui ont œuvré et participé à notre libération.





Le livret du 80ème anniversaire de la libération est accessible sur le site internet de la commune obergailbach.fr, sous Histoire et patrimoine et sous Seconde Guerre Mondiale.

Le support informatique est amené à évoluer. Il peut être enrichi par d'autres informations : photos, anecdotes, documents... Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à partager vos souvenirs, ils y seront intégrés.

20 mars spectacle en allemand pour les élèves de l'école primaire

La Commune a mis la salle socioculturelle à disposition du Département pour y accueillir les écoles primaires du secteur, afin qu'elles puissent assister à un spectacle dans le cadre de l'opération « Faites de l'allemand en 2025 ». Environ 240 élèves ont pu profiter de la représentation sur la journée.



29 mai sortie Orchidées



Le 29 mai s'est déroulée une animation organisée par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine) permettant de découvrir la vie fascinante des orchidées lors d'une balade sur les pelouses calcaires du Grundwiese dominant le village et celles faisant la jonction avec Niedergailbach.

18 juin, visite d'Américains

Robert Noble Jr et son cousin John Noble de Boston sont venus sur les traces de leur père et oncle afin de suivre le périple que Robert Senior Noble du 347ème Régiment d'Infanterie a vécu durant la 2^{de} Guerre Mondiale. Agé de 18 ans, il fut prisonnier dans la forêt du « Bìschebìsch » lors de l'action décrite ci-dessous: *Traduit de l'histoire du 347ème Régiment d'Infanterie.* Le régiment avait avancé et s'était établi sur les hauteurs au sud-ouest d'Obergailbach, cherchant à prendre la ville. Cependant, les 110 Panzer Grenadiers, qui occupaient les hauteurs au nord-est d'Obergailbach, bénéficiaient d'une meilleure observation et d'une meilleure dissimulation et purent stopper l'avancée du régiment dans l'après-midi.



Reprenant son avance à 7 heures le 16, le deuxième bataillon réussit à s'emparer du bois de Le Mertzenwald et le troisième bataillon s'empara de la ville d'Obergailbach. Le premier bataillon progressa et se retrancha sur les hauteurs au nord-ouest d'Obergailbach, sécurisant ainsi cette position stratégique. Pour la première fois, les troupes du 347ème bénéficièrent du soutien direct de l'armée de l'air américaine lorsqu'un escadron de P-47 les accompagna en mitraillant l'ennemi.

Tôt le matin du 17, un rapport parvint au quartier général du régiment, selon lequel une patrouille allemande s'était infiltrée dans les positions des compagnies de la bande C et les avait pratiquement anéanties. Ce rapport fit immédiatement l'objet d'une enquête et l'officier en chef du premier bataillon, le major A. W. Withers, rapporta que la patrouille avait pénétré et que de lourdes pertes avaient été subies, mais que les compagnies étaient loin d'être anéanties.

De leur retour aux Etats Unis, ils ont publié l'article suivant :



The Quincy Sun

Quincy's Hometown Weekly Newspaper Since 1968

VOL. 58 No. 4

Thursday, October 9, 2025

\$2.00

A Noble Journey There And Back Again

Cont'd From Page 2

tured and the POW camps where he was interned?

We immediately got to work.

My father, Robert G. Noble, Sr., served in the 87th Infantry Division, 347 Inf. Regiment, First Battalion, Company C. On the evening of Dec. 16th, 1944, two days prior to his 19th birthday, his position was overrun by German troops of the 11th Panzer Grenadiers in the Alsace Lorraine region on the French/German border. He became, as my father put it "A guest of the German Government" for the next 122 days.

My father never talked much about his experience as a POW as I grew up. It wasn't until the 1980s when he and my mother became

members of the EX POW-organization. Through counseling and comradeship with ex-POWs at the Veterans Administration he began to open up and tell his story of his journey through darkness. He never went back to where it all happened. It became my desire to do so. The following are the first-person excerpts from the diary I kept. Hope it is of interest to you.

June 17 – Flew to Paris. We rented a car and drove 4 hours to the town of Sarguemines. I'm very tired, today was a long day. Hope to get a good night's sleep. Tomorrow is going to be a very special day in my life.

June 18 - Have been looking forward to today. To be able to go to the site

Cont'd On Page 34



COUSINS John Noble (far left) and Robert Noble (fourth from right) were welcomed in June by residents of Obergailbach, a beautiful town in a valley on the French/German border just below a forest ridge where Robert Noble's father, the late Robert G. Noble, Sr. and his company was positioned in December of 1944. Shown here with the Nobles are (second from left) local historian Honoré Bonnet, Mayor Jean-Marc Hoellinger, mayoral assistant Patrice Wilbert, mayoral assistant Tatiana Kuhner and Elis Rosar, a young student from the village.

Courtesy Photo.

A Noble Journey There And Back Again

Cont'd From Page 3

where my father was captured is a unique and special opportunity. We arrived in the town of Obergailbach, a beautiful town in a valley on the French/German border just below a forest ridge where my father's company was positioned in December of 1944.

We were met by Mayor Jean-Marc Hoellinger and his assistant Tatiana Kuhnner. My cousin had reached out to him and told him why we would be here in his beautiful town.

Right from the start they could not have been more hospitable. We arrived around lunch time, and they had lunch waiting for us in their conference room in the town hall.

A brief history. As we are proud of and celebrating the 400th year of Quincy's existence, which we should, Obergailbach - goes back to the 1000s during the time of William the Conqueror. The church steeple was 900 years old! Now that's history! During WWII the town changed hands 5 times between the Allies and the Germans.

The mayor showed us the general area of my father's company's position overlooking the town. I had brought the scrap book of my father's WWII experiences with me. After going through it, the mayor asked if he could scan the clippings and such. My father was going to be a part of Obergailbach's history.

After lunch a young man joined us and gave us an overview on a screen of the events of 12/16/44. Then we, along with the mayor and his staff, drove to the area I had dreamed of one day visiting.

As we walked through the tree line small indentations in the ground appeared every 20 yards. The guide stopped and pointed to the holes and said these are the foxhole remnants of C Company, First Battalion, 347th Infantry Reg. To be in the very spot my father's company was taken prisoner 81 years ago.

treasure. I am a very lucky son. I asked if it was okay for me to gather up some of the dirt and was given permission. Will forever be grateful to the town a people of Obergailbach.

Drove to Kassell Germany and stayed in the Hotel Burgfeld. Going to Stalag XIIB in Bad Fallingb., Germany tomorrow.

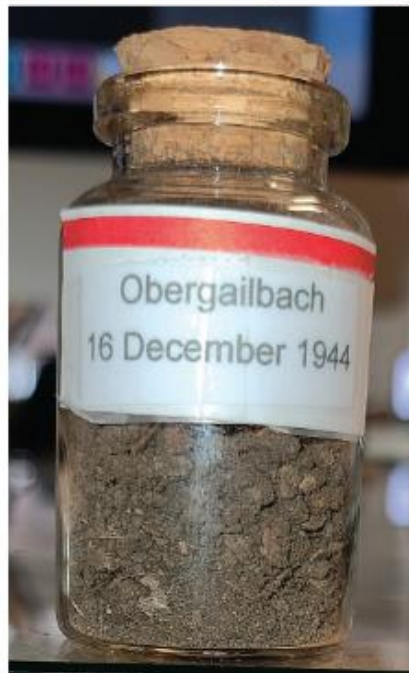
June 20 - After a hearty breakfast we were once again on the road the autobahn. Even with its unlimited speed limit it was 5 and a 1/2 hours. Reminded me of Route 3 on a Friday in the summer.

To say my heart was thumping as we drove up to the prison gate was an understatement. Before us was the Stalag XIIB memorial gates commemorating the P.O.W. camp my father spent 122 days in. Thinking of my father's journey as a P.O.W. being transported for



ROBERT NOBLE, Jr. (left) with local historian Honoré Bonnet and Jean-Marc Hoellinger, the mayor of Obergailbach, France, pause at a marker indicating the boundary between France and Germany. Bob Noble is standing in France while the other two are in Germany. In the background is the area in which Robert Noble, Sr.'s company was when he and other Allied soldiers were taken prisoner in December, 1944. In the background is the hillside overlooking the town of Obergailbach. Courtesy Photos

Cont'd On Page 35



VIAL OF SOIL collected by Robert Noble, Sr. at foxhole remnants of C. Company, First Battalion, 347th Infantry Regiment near Obergailbach, France where his father and other U.S. soldiers were taken prisoner 81 years ago this December.



Traduction du journal

Je m'appelle Robert G. Noble Jr. Je suis le fils de Robert G. Noble Sr., vétéran de la Seconde Guerre mondiale et ancien prisonnier de guerre.

Mon parcours a commencé il y a un an, lorsque mon cousin John Noble a fêté son 60e anniversaire. Ses frères et sœurs lui ont gracieusement offert un voyage en Normandie pour visiter les différentes plages du débarquement et les mémoriaux.

John est un capitaine à la retraite de l'armée américaine et un vétéran de la guerre en Irak passionné d'histoire militaire. Je suis un professeur d'histoire à la retraite qui partage cette passion pour l'histoire militaire, en particulier celle de la Seconde Guerre mondiale. John m'a demandé si je souhaitais l'accompagner, ce que j'ai accepté. Un rêve devenu réalité.

Au cours de l'année écoulée, nous avons planifié notre voyage comme s'il s'agissait d'une campagne militaire. Alors que nous établissions notre plan d'action, une idée m'est venue à l'esprit. Pourrions-nous trouver les coordonnées exactes de l'endroit où mon père, son oncle, a été capturé et les camps de prisonniers de guerre où il a été interné ? Nous nous sommes immédiatement mis au travail.

Mon père, Robert G. Noble, Sr., a servi dans la 87e division d'infanterie, 347e régiment d'infanterie Le soir du 16 décembre 1944, deux jours avant son 19e anniversaire, sa position a été envahie par les troupes allemandes du 11e régiment de grenadiers blindés dans la région d'Alsace-Lorraine, à la frontière franco-allemande. Il est devenu, comme le disait mon père, « l'invité du gouvernement allemand » pendant les 122 jours qui ont suivi.

Mon père n'a jamais beaucoup parlé de son expérience en tant que prisonnier de guerre pendant mon enfance. Ce n'est que dans les années 1980, lorsque lui et ma mère sont devenus membres de l'organisation EX POW, qu'il a commencé à s'ouvrir et à raconter son parcours à travers les ténèbres. Grâce au soutien psychologique et à la camaraderie des anciens prisonniers de guerre de l'administration des anciens combattants, il a commencé à s'ouvrir et à raconter son histoire, son parcours à travers les ténèbres. Il n'est jamais retourné là où tout cela s'est passé. C'est devenu mon souhait.

Voici des extraits de mon journal intime, rédigés à la première personne. J'espère que cela vous intéressera.

17 juin – Vol pour Paris. Nous avons loué une voiture et roulé 4 heures jusqu'à la ville de Sarreguemines. Je suis très fatigué, la journée a été longue. J'espère passer une bonne nuit. Demain sera un jour très spécial dans ma vie.

18 juin – J'attendais ce jour avec impatience. Pouvoir me rendre sur le site

L'endroit où mon père a été capturé est un lieu unique et spécial. Nous sommes arrivés à Obergailbach, une jolie ville située dans une vallée à la frontière franco-allemande, juste en dessous d'une crête boisée où la compagnie de mon père était positionnée en décembre 1944.

Nous avons été accueillis par le maire Jean-Marc Hoellinger et son adjointe Tatiana Kuhner. Mon cousin les avait contacté et avait expliqué pourquoi nous venions dans cette belle ville.

Dès le début, ils se sont montrés extrêmement hospitaliers. Nous sommes arrivés vers l'heure du déjeuner et ils nous avaient préparé un repas dans la salle de conférence de la mairie.

Un peu d'histoire. Alors que nous sommes fiers de célébrer les 400 ans d'existence de Quincy, ce qui est tout à fait normal, Obergailbach remonte au XIe siècle, à l'époque de Guillaume le Conquérant. Le clocher de l'église avait 900 ans ! Ça, c'est de l'histoire ! Pendant la Seconde Guerre mondiale, la ville a changé cinq fois de mains entre les Alliés et les Allemands. Le maire nous a montré la zone générale où se trouvait la compagnie de mon père, qui surplombait la ville. J'avais apporté avec moi l'album retraçant les expériences de mon père pendant la Seconde Guerre mondiale. Après l'avoir parcouru, le maire m'a demandé s'il pouvait scanner les coupures de presse et autres documents. Mon père allait faire partie de l'histoire d'Obergailbach.

Après le déjeuner, un jeune homme s'est joint à nous et nous a présenté sur un écran un aperçu des événements du 16 décembre 1944. Puis, accompagnés du maire et de son équipe, nous nous sommes rendus en voiture dans la région que je rêvais de visiter un jour.

Alors que nous marchions à travers la lisière des arbres, de petites indentations dans le sol sont apparues tous les 20 mètres. Le guide s'est arrêté, a pointé du doigt les trous et a dit qu'il s'agissait des vestiges des tranchées de la compagnie C, premier bataillon, 347e régiment d'infanterie. Me trouver à l'endroit même où se trouvait la compagnie de mon père il y a 81 ans est quelque chose que je chérirai pour toujours. Je suis un fils très chanceux. J'ai demandé si je pouvais ramasser un peu de terre et j'ai obtenu la permission. Je serai éternellement reconnaissant envers la ville et les habitants d'Obergailbach.

– Robert G. Noble, Jr.

Exercice d'entraînement par les pompiers du Val de Bickenalbe, le 22 juin



Jobs d'été - Jeunes

Ces deux derniers étés, la commune a embauché des jeunes du village : 1 en 2024 et 2 en 2025 essentiellement pour des travaux d'entretien des espaces verts, de débroussaillage, d'arrosage et de peinture.

Inauguration de rénovation énergétique de la salle socioculturelle et de divers travaux, le 30 août

En présence du Sous-Préfet, des représentants de la Région et du Département, il a été procédé à l'inauguration de divers travaux :

- Rénovation énergétique de la salle,
- Installation du paratonnerre de l'église,
- Sécurisation des voiries,
- Travaux de la sacristie,
- Fenêtres du presbytère et de sa salle communale,
- Panneaux en langue régionale.



Il a également été l'occasion de rendre hommage aux précédents maires et en présence des familles, il a été inauguré la plaque en hommage à Jean-Marie Weibel, installée sur la place à l'intersection des rues du Moulin et Fontaine ainsi, que celle en hommage à Théo Hoellinger apposée sur le mur de la salle communale. Les deux réalisations initiées durant leur mandat respectif portent désormais leur nom.



Exposition Cosy Cosy

Sylvia Machnik anime bénévolement les mercredis après-midi des ateliers pour les enfants. Du bricolage, au sport, à la décoration de l'abri bus au fil des saisons, ...Elle ne manque pas d'idées pour occuper les enfants et leur permettre de passer du temps ensemble.

Une exposition a été organisée afin de récolter des fonds pour l'achat de nouveaux matériels.

Merci et bravo à Sylvia !



Visite d'un Anglais, Jack Johnson, en hommage à John T Moran : bataille pour la colline 360

Le premier jour d'action de John Moran à Obergailbach, en France, était le lendemain d'une grande bataille. Bill Hundley est allé chercher des mitrailleuses dans des tranchées vides. Lorsqu'ils ont atteint leurs positions, ils ont trouvé 51 soldats américains morts, tellement déchiquetés qu'il était difficile d'imaginer la bataille. Cela les a profondément choqués. Ils ont reçu l'ordre d'attaquer la colline 360 dans l'après-midi. De nombreuses mines ont été touchées. Son chef d'escouade a été l'une des premières victimes et il a également perdu plusieurs de ses amis. Les mortiers pleuvaient et les Allemands s'étaient retranchés sur la colline. Lorsqu'ils ont atteint le sommet de la colline, il était plus proche des Allemands que quiconque. Les obus de 105 mm [artillerie de 105 mm] tombaient devant eux afin d'empêcher les Allemands d'attaquer, et les secousses l'affectaient, lui et son camarade soldat, qui se mit à saigner du nez et des oreilles. Il put ensuite descendre pour manger et se reposer. Le lendemain, ils décidèrent de contourner la colline pour se rendre à Walsheim, en Allemagne. Son escouade s'empara d'une maison sur la place du village. La première nuit, il est tombé gravement malade et n'a pas pu emmener son escouade en patrouille nocturne. Johnny DiFlavio [orthographe incertaine] l'a remplacé en tant que chef d'escouade. L'objectif d'une patrouille nocturne est de localiser les Allemands et éventuellement d'en capturer un, une mission très dangereuse. Ils sont revenus tôt, et Johnny était déchiré par une blessure par balle. Le lendemain, des soldats ont attrapé un poulet qu'ils ont tué et ont commencé à le cuisiner. Des chars allemands Tiger [chars lourds allemands Panzerkampfwagen VI Tiger Ausf. E et Tiger I] postés sur la colline 360 ont vu la fumée et ont détruit la maison. Heureusement, les soldats étaient protégés par un mur de pierre près de la cage d'escalier. Ils ont été évacués la nuit suivante pour se rendre en Belgique afin de participer à la bataille des Ardennes [bataille des Ardennes ou contre-offensive des Ardennes, du 16 décembre 1944 au 25 janvier 1945, Ardennes, Belgique].



En honneur de la 87ème division d'infanterie de l'armée américaine, ayant combattu sur le territoire communal pendant la 2nde Guerre Mondiale, une collecte est organisée par Jack Johnson afin d'y collecter des fonds et pouvoir ériger un mémorial (<https://gofund.me/7a6f5550e>)
L'emplacement identifié serait au "Owwersteinerkritz".

Brioche de l'amitié

En 2024, la distribution des brioches de l'amitié a permis de récolter 339 € et 351€ en 2025 en faveur de l'Association AFAEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés).

Merci à tous pour votre accueil et votre générosité et merci aux bénévoles pour avoir sillonné les rues.



Lauréats « aménagement et maisons fleuries »



Nous tenons à féliciter les lauréats du concours et tous les habitants qui participent à l'embellissement de notre village.

En 2024, la commune a récompensé M. et Mme Steinbrecher Guillaume, M. et Mme Bruch Christian, Mme Schoenhenz Marie-Antoinette, M. et Mme Schneider Maurice, M. Storck Maurice et Mme Dross Jacqueline ainsi que M. et Mme Giuliana Calogero et en 2025 : M. et Mme Steinbrecher Guillaume, M. et Mme Rumpler Christian, M. et Mme Scheffler, Mme Lang Angèle, M. et Mme Giuliana Calogero, M. Storck Maurice et Mme Dross Jacqueline.

Les remises de diplômes ont eu lieu à l'issue des cérémonies commémoratives du 11 novembre.



Le patrimoine : les calvaires

Norbert Lang et Sylvain Zimmer ont bénévolement rénové le calvaire du « *Mittelsteinerkritz* ».

La commune a fourni le matériel nécessaire.

Nous les remercions chaleureusement pour leur implication dans la restauration de notre patrimoine.

Vous pouvez retrouver sur le site internet Obergailbach.fr, rubrique Histoire et patrimoine, toutes les informations qui ont pu être répertoriées sur l'histoire des calvaires se trouvant sur le ban communal.

Certaines informations sont encore manquantes, si vous connaissez par exemple l'histoire de la croix se trouvant aux croisements des rues des Prés et Belle-Vue, merci de nous en faire profiter.

Une maison du village retenue pour le Loto du Patrimoine

On la reconnaît par St Maurice sur la façade, cette ancienne maison, située au 1 rue St Maurice a été retenue par la Fondation du patrimoine dans le cadre du Loto du patrimoine 2025.



« Le projet que je porte est né d'une volonté sincère de sauver la maison "Schuster", en péril, typique de l'architecture rurale du Pays de Bitche, située au cœur de notre village d'Obergailbach, 1 rue Saint Maurice. Cette bâtisse, aujourd'hui gravement endommagée, nécessite une intervention urgente, notamment sur sa toiture, dont l'effondrement est imminent.

Ce lieu aspire à renaître en tant qu'espace de lien et de sens, conjuguant sauvegarde du patrimoine, transmission des savoirs, ouverture au territoire



et respect de l'environnement. Le soutien du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, de la Fondation du Patrimoine, de la Mission Bern et des Architectes des Bâtiments de France témoigne de l'intérêt collectif et culturel du projet.

Sans intervention, la disparition de la maison est certaine. L'activité de gîte envisagée est un moyen de faire vivre durablement ce lieu. Son caractère d'exception sera notamment obtenu par son accès direct à la nature et sa rénovation respectueuse.

Je suis consciente que l'effort à fournir est considérable ; c'est pourquoi votre soutien, quel qu'il soit (un sourire, un encouragement), m'est essentiel. Merci de m'avoir accueillie et d'accueillir ce projet de restauration avec engouement. »

Amélie Karleskind

15 décembre, remerciement aux bénévoles de la Communauté des Communes



Une page de notre histoire

Le printemps de l'espérance – La 2^e libération du village d'Obergailbach *(article écrit par Honoré Bonnet)*

La première libération

Le village d'Obergailbach a été une première fois libéré par la 87th Infantry Division du général Patton le 16 décembre 1944. Les troupes américaines avancèrent jusqu'à Seyweiler en Allemagne mais elles furent contraintes de reculer et d'établir une nouvelle ligne de défense entre Rimling et Obergailbach. En effet, la 87th Infantry Division dut se replier afin d'être envoyée dans les Ardennes belges pour contrer une offensive Allemande dans le secteur de St Vith.

De La guerre d'hiver à la stabilisation du front

Ainsi, le village se verra à nouveau en possession des Allemands du 31 décembre 1944 au 15 mars 1945. Le village servira d'appui logistique pour les troupes allemandes de la 36^e Volksgrenadier Division et de la 17^e SS Panzergrenadier Division « Götz von Berlichingen » lors de l'offensive de janvier 1945 vers les villages de Rimling et d'Achen. Le 17 février 1945, la ligne de front se stabilisa et les troupes allemandes et américaines en profitèrent pour renforcer leur ligne de défenses respectives en consolidant leurs abris fais de rondins ou encore en posant des mines et des barbelés. Le SS-Pionnier Bataillon 17 se vit confié la tâche de poser d'innombrables mines et notamment des mines en bois « Schue-Mine » indétectables autour du bois du Mittelbrück afin d'interdire l'accès du village aux Américains. De la fin du mois de février à la mi-mars 1945, le front fut relativement calme et fut plutôt rythmé par des actions de patrouilles des 2 belligérants.

La reprise de l'offensive américaine

Dans la nuit du 14 au 15 mars 1945, un violent bombardement d'artillerie s'abat sur les positions allemandes. Le « *Biischebisch* », et le Drehbrunnenhof furent particulièrement touchés par l'artillerie américaine de 1h du matin jusqu'au lever du jour. Les lignes de communications allemandes furent coupées. Durant cette même nuit, les Américains dirigèrent de puissants projecteurs vers le ciel afin de créer un clair de lune artificiel en reflétant la lumière sur les nuages. Ce clair de lune permit aux unités américaines de la 45th Infantry Division de s'élancer sur les positions allemandes et de s'orienter relativement facilement. L'avancée américaine fut rapide dans les premières heures et rencontra peu de résistance. Cependant, une fois arrivée devant le village d'Obergailbach et de Niedergailbach, les Américains rencontrèrent une vive résistance et furent stoppés dans leur avancée. Les Allemands alertés par le bombardement purent anticiper l'attaque et déclenchèrent à leur tour un barrage d'artillerie sur les assaillants. De plus, certaines unités américaines se retrouvèrent piégées dans les champs de mines et durent s'y enterrer pour éviter les tirs d'artillerie meurtriers.

Au lever du jour, le Mittelbrück ainsi que le « *Biischebisch* » furent en possession américaine mais il fut impossible pour ces unités d'avancer d'un mètre de plus tant les tirs de ripostes allemands furent violents.

Dans l'après-midi, les Allemands lancèrent une contre-attaque à l'aide de plusieurs blindés, le « *Biischebisch* » fut à nouveau repris par les éléments du SS-Panzer Jäger Abt 17. Puis les Américains contre-attaquèrent à leur tour en utilisant également leurs chars. Finalement, les Allemands battirent en retraite vers leurs positions d'origines. Les Américains du 1st bataillon du 157th Infantry Regiment en profitèrent pour entrer dans Obergailbach en utilisant la vallée de la Dimerbach. Une compagnie américaine arriva à se faufiler dans le village et engagea les Panzergrenadier solidement retranchés dans les maisons. Le combat fut bref et des pertes furent à déplorer dans les 2 camps. Sous la pression allemande, les Américains se replièrent à leur tour vers leurs positions de départ.

Finalement, les Allemands perdirent peu de terrain lors du premier jour de l'offensive américaine à Obergailbach. Cependant, le front fut percé par les Américains de la 3rd Infantry Division au niveau de Erching. Les arrières des troupes allemandes en présence à Obergailbach furent menacés. Par conséquent l'ordre de repli fut donné aux éléments de la 17^e SS Panzergrenadier division pour rejoindre la région de Zweibrücken. Quelques Panzergrenadier encore présents dans le village couvrirent la retraite qui prit la direction de Gersheim. Les combats reprirent dans la nuit du 15 au 16 mars 1945 dans le village et s'arrêtèrent au matin du 16 mars 1945 lorsque la dernière poche de résistance située au niveau de l'ancienne école, rendit les armes.

Ce fut donc la fin pour les Gailbacher de 3 mois de caves sous des bombardements incessants et des mois de privation. L'heure fut venue de reconstruire les habitations, nettoyer les gravats et de déminer les prairies.



Photo de l'ancienne école de Obergailbach où les derniers combats eurent lieu dans la matinée du 16 mars 1945

Le regroupement scolaire de la Bickenalbe - école maternelle et élémentaire



Au groupe scolaire de la Bickenalbe, comme l'an passé, la rentrée s'est déroulée dans une sympathique ambiance musicale. Les élèves de l'élémentaire et de la maternelle, rassemblés dans la cour de l'école, ont eu droit à une rentrée en musique, fort appréciée par les enfants, mais aussi par les nombreux parents présents. Chaque élève du CP a reçu la traditionnelle Schultüte fabriquée par Régine notre assistante d'allemand.

Les 74 élèves des trois communes du regroupement pédagogique (Rimling, Erching et Obergailbach), sont répartis dans 4 classes. Isabelle Behr s'occupe des PS-MS avec 18 élèves et Caroline Kofler des 14 GS-CP. Aurélie Bertaux, notre assistante maternelle intervient dans la classe de PS/MS. Maryse Grcic prend en charge les 22 CE1/CE2 et la directrice Sandra Netzer s'occupe des 20 CM1/CM2.

L'enseignement de la langue allemande est poursuivi de la petite section maternelle au CM2 à raison de 2/3 heures par semaine avec l'aide de Regine Neufeld. Les échanges franco-allemands ont été reconduits.

Sorties et activités pédagogiques réalisées durant l'année scolaire :

- en janvier : nous avons fêté l'Épiphanie (galettes offertes par SODEXO)
- en février : nous avons confectionné des crêpes à la Chandeleur et fêté carnaval avec un bal masqué.
- en mars : carnaval à Erching organisé par l'APE/ rencontre avec nos correspondants à l'école de Pirmasens
- avril : nous avons accueilli nos correspondants allemands au moulin d'Eschviller
- en juin : kermesse de l'école sur le thème des langues vivantes et sortie scolaire à la Maison de l'eau et de la rivière
- en septembre : rentrée en musique
- en décembre : passage du Saint Nicolas

Les classes ont poursuivi la classe du dehors tout au long de l'année.

Mme Netzer, Directrice de l'école



2 décembre 2025 : signature d'un partenariat entre l'école de Medelsheim et la Bickenalbe en présence du consul général de France à Sarrebruck et de Michael Clivot Bürgermeister de Gersheim



L'objectif est de permettre aux jeunes des 2 écoles de se rencontrer pour apprendre la langue du voisin.



Le SIVU

Remise des lots par les maires des 3 communes lors des Olympiades (kermesse 2024)

Le périscolaire :

Depuis la rentrée 2024, un accueil périscolaire est mis en place pouvant accueillir les enfants de 7h30 à 8h et de 16h à 17h, au prix de 4€ de l'heure entamée.



Terrain de foot à 5

En collaboration avec l'ESREO, le SIVU a participé au financement du terrain de foot à 5.

Il est ouvert au public.
Son accès est gratuit
pour les habitants et
associations
d'Erching, Rimling et
Obergailbach.

Cependant, afin de
garantir un accès
équitable à tous, la
réservation est
obligatoire et se fait
en ligne sur :
<https://five-arena.com/go/home/>
Pour les mineurs, la
réservation doit
impérativement être
effectuée par un
parent.

Avant de réserver,
chaque utilisateur doit

créer un compte (une seule fois). Une attestation d'assurance responsabilité civile est requise, ainsi que la lecture et l'acceptation du règlement d'utilisation (à lire avec attention) et de l'arrêté municipal.



L'ensemble du complexe sportif est désormais placé sous surveillance vidéo.

Le monde associatif

Les arboriculteurs

Président : Bruno SCHNEIDER

Secrétaire : Michel HOELLINGER

L'association des arboriculteurs a été réactivée en 2020. Nous sommes actuellement une trentaine de personnes

Un verger collectif a été créé sur le terrain situé à côté de la salle polyvalente et derrière le lotissement « les forges ».

Malheureusement en 2021 et en 2022, l'association n'a pas été active en raison de l'épidémie du Covid. Nous espérons pouvoir relancer l'activité en 2026.

A travers l'association, vous pouvez passer commande d'arbre fruitiers à des prix intéressants et aussi vous inscrire à des cours de taille d'arbres.

L'association possède un alambic pour distiller du SCHNAPS. Je rappelle qu'en Alsace-Moselle toute personne possédant un verger et inscrit à une association peut distiller sa propre récolte.

Je lance un avis à toutes les personnes intéressées de se faire connaître par email à l'adresse suivante : schneider.bruno@tubeco.eu.

A compter du 01/01/2024, la réglementation des bouilleurs de cru évolue. La quantité en exonération totale sera de 50 litres d'alcool pur par campagne de distillation.



L'association de pêche « la truite »



L'Association de pêche de Obergailbach est une structure locale animée par des passionnés qui œuvrent depuis de nombreuses années pour la pêche mais aussi pour passer un bon moment autour de notre étang situé dans un cadre idyllique. Tout au long de l'année, les membres s'activent pour l'entretien et la préservation de notre site.

Rejoindre l'Association de pêche d'Obergailbach, c'est partager de bons moments de plaisir en pleine nature et de convivialité. Le président, Norbert LANG

Le foyer des jeunes

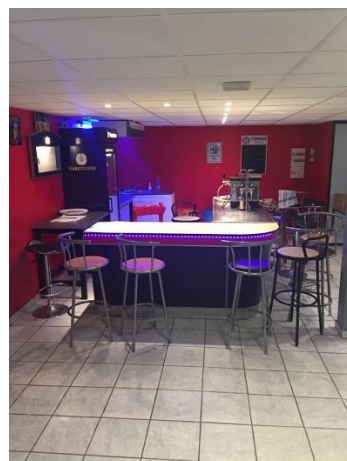
Le foyer des jeunes comporte des jeunes dont l'âge varie entre 14 et 25 ans.

C'est une association à but non lucratif composée d'un comité.



- Président : Quentin Rang
- Vice-Président : Vincent Baumgarten
- Trésorier : Nathan Wannenmacher
- Trésorier adjoint : Justine Printz
- Secrétaire : Paul Giuliana
- Secrétaire adjoint : Alyzée Rimlinger
- Assesseur : Thibaut Rang

Le foyer est ouvert généralement le week-end, les jours fériés, et si du monde se présente, même la semaine ! Il est bien évidemment ouvert au public pour passer un bon moment de convivialité.



Le foyer des jeunes est un lieu de convivialité, permettant de passer du bon temps, avec une bonne ambiance, mais surtout, pour garder contact avec tous les jeunes du village.

La chasse – le mot du chasseur

Petit point nature ...vu par l'œil du chasseur

L'année 2025 s'achève et c'est aussi l'heure de faire un petit bilan sur la faune et la nature qui nous entourent. Ainsi, on peut aisément convenir ce que cette année exceptionnelle en termes de fructification et de disponibilité alimentaire en tout genre va avoir un impact favorable sur le gibier et notamment le sanglier. Les pâtures et les cultures furent riches et abondantes et en forêt les chênes ont produit des quantités impressionnantes de glands qui restent la nourriture préférée de nos suidés, d'autant plus que cette manne perdure tout l'hiver. Une obligation s'impose donc aux chasseurs en termes de suivi et de régulation des populations pour tenter de contenir les effectifs de sangliers.

Le chevreuil quant à lui, se porte bien et les effectifs sont constants à un niveau de densité élevé.

Le daim est présent sur le territoire avec des effectifs faibles mais stables.

Concernant le petit gibier, on peut observer du lièvre assez facilement ; la perdrix et le faisan sont devenus rares et ne sont pratiquement plus chassés depuis des décennies sans pour autant que l'on constate un impact positif sur l'augmentation des effectifs.

Ceci nous amène à parler des prédateurs et des ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) qui elles par contre prolifèrent et ont un impact non négligeable sur l'environnement (pies qui s'attaquent aux petits passereaux ; corneilles noires qui détruisent les couvées et s'attaquent aux jeunes lièvres ; fouines qui envahissent les greniers, les isolations et les capots des voitures, renards qui s'attaquent aux basses cours, ragondins qui fragilisent les berges des ruisseaux et des étangs, etc...).

Le chat domestique, il ne faut pas le négliger à un impact considérable sur la biodiversité et on n'estime rien qu'en France que nos minous tuent environ 75 millions d'oiseaux par an...sans compter les petits mammifères, batraciens etc...

Autre fléau : le frelon asiatique qui présent sur la commune s'attaque aux ruches de nos apiculteurs. Pour participer à son éradication, veuillez signaler toute découverte de nids surtout localisables dans les arbres et les haies (taille d'un gros ballon) aux personnes compétentes qui sauront le neutraliser, à défaut auprès d'un apiculteur du village ou de la Mairie si cela présente un danger imminent. Dans tous les cas, il est formellement déconseillé de se rapprocher du nid et d'intervenir soi-même sans équipement de sécurité adapté, les frelons étant extrêmement agressifs et dangereux.



Par ailleurs, au niveau de la macro faune, d'autres espèces protégées font leur apparition et suscitent un intérêt et un suivi particulier. On peut citer le grand corbeau, le hibou grand-duc, la chouette chevêche, le milan royal, le chat sauvage, l'autour des palombes...et si vous avez traversé le Langen Markstein vous avez sans doute aperçu au printemps à la croisée des chemins d'Obergailbach – Erching et Medelsheim deux « pièges photo » installés par le Parc régional des Vosges du Nord dans le cadre du suivi des grands prédateurs, notamment du lynx et probablement



du loup qui a déjà fait son apparition dans le Sarreland et la Pfalz... On aura l'occasion d'en reparler...

Sur ce, je vous souhaite une bonne Année.

Prenez soin de Vous et soyez prudents surtout en traversant la forêt du Langen Markstein par temps venteux car les risques de chutes d'arbres et de branches sont réguliers. Bis bald.

Bernard PRINTZ

Le football

Pour la saison 2024/2025, L'ESREO comptait 96 licenciés la section jeunes d'ALLIANCE 2008 comprise.

Le comité est composé de 10 membres pour la saison 2025/2026.

Sur l'année 2025, le club a organisé des manifestations qui ont toutes eu du succès notamment la schlachtfest 2025 qui, malgré la météo pluvieuse du dimanche, a connu une bonne fréquentation, preuve que l'événement est très apprécié dans la région. La Saint Pierre & Paul n'est pas en reste avec une bonne fréquentation et une bonne ambiance comme chaque année.

BILAN SPORTIF

L'équipe première, qui disputait sa première année en 1ère division dans le groupe depuis plus de vingt ans, termine la saison, après avoir entraperçu une éventuelle montée, à la 2ème place après 22 rencontres avec un bilan de 15 victoires 2 matchs nuls et 5 défaites pour un total de 63 buts marqués et 24 encaissés.

On notera un très beau parcours en Coupe du Pays de Bitche avec une défaite en demi-finale contre Achen-Etting-Schmittviller. Une nouvelle saison réussie !

L'équipe Réserve, 4ème division groupe G, a réussi à accéder au niveau 1 à la mi-saison puis terminer son championnat en niveau 2 à la 5ème place après 7 rencontres avec un bilan de 3 victoires 1 match nul et 3 défaites pour un total de 19 buts marqués et 8 encaissés. Ce parcours lui permettra tout de même d'accéder à la 3ème division pour la saison 2025/2026.

En ce début de saison 2025/2026, la saison a très bien débuté pour l'équipe 1 qui finit champion d'automne en tête de son groupe de 1ère division et à nouveau un beau parcours en Coupe de France avec une défaite 4ème tour contre Thionville-Lusitanos solide leader de son groupe de Nationale. L'affluence était bien sûr au rendez-vous avec plus de 1000 spectateurs. Malgré la défaite, c'était la fête au stade intercommunal. MEMORABLE !

L'équipe 2 est classée à la trêve 5ème sur 11 équipes engagées (2 rencontres de retard sur les premiers) dans son groupe de 3ème division. La deuxième partie de championnat va être passionnante.

L'engouement et l'attractivité pour notre club s'intensifie à tel point que nous engageons une 3ème équipe pour la saison 2025/2026, elle évolue en 4ème division dans le groupe L. Elle se classe à la trêve à une très bonne 4ème place sur 12 équipes engagées, synonyme d'accession au niveau 1 pour les matchs de printemps.

BILAN FINANCIER

La santé financière du club est toujours au beau fixe et va de pair avec les résultats sportifs, ce qui permet au club d'engager quelques travaux d'infrastructure et d'entretien des pelouses et du club house.

L'ESREO grandit de saison en saison et récolte les fruits de ses investissements tant sur les infrastructures que sur la formation au sein de l'Alliance 2008.

Nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui sont impliqués de près ou de loin dans la vie du club pour leur aide



lors de nos manifestations, surtout lors de l'organisation du schlachtfest qui, sans eux, ne pourrait pas avoir lieu.

UN GRAND MERCI !

Adresse : Foyer du Footballeur, rue du Stade, 57720 Rimling

Correspondant : HAUSER GREGORY 2 rue Frédéric Gambs - 57720 Rimling 06 73 55 71 60

Le tennis de table

UN NOUVEAU PRESIDENT A L'UNION PONGISTE OBERGAILBACH



HOELLINGER Denis / HOELLINGER Jean-Marc

Après neuf années passées à la tête de l'UPO, CARRIERE Thierry n'a pas souhaité se représenter à la présidence du club lors de l'assemblée générale tenue le 23 mai 2025. Les membres présents ont élu un nouveau comité directeur et LENHARD Ludovic, formé au club, reprend les rênes de l'UPO. Il sera secondé dans ses tâches par GABRIEL Michèle, trésorière, et ESCHENBRENNER Christelle, secrétaire.

Composition des membres de l'UPO :

- Président : LENHARD Ludovic
- Trésorière : GABRIEL Michèle
- Secrétaire : ESCHENBRENNER Christelle
- Membres : BOUR Carine / BRUCH Christian /

Bilan sportif :

Le club a commencé la saison 2025/2026 avec toujours 3 équipes engagées en championnat par équipes au niveau Régional et Départemental, les équipes 1 et 2 étant maintenues dans leurs divisions respectives.

L'équipe 1^{er} joue en régionale 3

L'équipe 2 joue en départementale 1

L'équipe 3 joue en départementale 3

Au niveau individuel, 7 joueurs jouent des compétitions individuelles masculines.

Au niveau des championnats vétérans, 2 joueuses ont obtenu d'excellents résultats :

Michèle Gabriel et Wini Borchert ont toutes les deux terminées premières aux championnats de Moselle vétérans dans leur catégorie ces 3 dernières années.

Michèle a terminé 1^{ère} aux championnats vétérans féminin Grand Est en 2023 et 2^{ème} en 2024 et 2025. Elle s'est qualifiée ces 3 années pour les championnats de France vétérans féminins où son meilleur résultat était un 16^{ème} de finale (parmi les 32 meilleures)

Nous les félicitons.

C'est ainsi que l'UPO va continuer de rayonner au niveau départemental et régional dans la sphère du tennis de table. En effet, le club peut s'appuyer sur une solide base d'une trentaine de licenciés de tous âges et de toutes provenances.



Michèle Gabriel avec le sweat rose

Wini Borchert avec le sweat bleu turquoise

Quelques chiffres sur la saison 2024/2025 :

- 34 licenciés
- 50% Filles 50% Garçons
- 57% Jeunes de moins de 18 ans
- 48% licences compétitions 52% licences loisirs

Au sujet des manifestations, l'UP OBERGAILBACH a participé aux festivités de la Sainte Anne à Erching les 26 et 27 juillet 2025.

A présent, une nouvelle page se tourne et on souhaite une bonne continuation à la nouvelle équipe et longue vie à l'UPO !

Toutes les 3 semaines, le vendredi à 20h, une séance loisirs est ouverte à celles et ceux qui souhaitent jouer pour le plaisir et sans compétitions.

Contact : ludoviclenhard@gmail.com, upo57720@gmail.com

Entrainement : Mercredi de 17h à 21h et Vendredi de 18h à 22h

Association des Parents d'Élèves de la Bickenalbe

L'Association des Parents d'Élèves souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des familles pour leur soutien, leur participation et leur engagement tout au long de l'année scolaire.

Grâce à cette mobilisation, de nombreux projets ont pu voir le jour au profit des enfants et de notre école :

- participation aux conseils d'école,
- organisation d'événements conviviaux (kermesse, ventes, sorties...),
- contribution aux frais des activités scolaires,
- la distribution d'un beignet à chaque élève en février,
- la participation à la Sainte Anne avec la confection de pizzas flamms.



Autant d'actions rendues possibles grâce à l'implication de tous.

Cette année, l'Association a versé 400 € à l'école élémentaire et 400 € à l'école maternelle, afin de soutenir les initiatives pédagogiques et les projets des équipes enseignantes.

Nous remercions encore sincèrement les parents pour leur confiance. Nous espérons vous retrouver nombreux lors des futures manifestations afin de poursuivre ensemble cette dynamique positive au service des enfants.

Et déjà une année 2025/2026 bien lancée !

L'année a débuté avec une après-midi sportive dédiée aux enfants, suivie d'une vente de fromages, ainsi que de l'édition n°2 de « Douceurs et décorations de Noël » organisée avec Anne et Élisabeth.

La dynamique se poursuit avec plusieurs rendez-vous déjà programmés :

- le carnaval, le 1er mars 2026 à Obergailbach,
- la traditionnelle distribution de beignets,
- une nouvelle après-midi sportive le 23 avril 2026, pendant les vacances scolaires, sur le thème des pirates,
- et enfin la grande kermesse, prévue le 21 juin 2026, sous le préau, rue de l'Église, à Rimling.

Pour les parents comme pour les habitants des trois villages, des séances de sport pour adultes sont également proposées, animées par Aude Forme, chaque vendredi soir.

Un soutien continu aux projets de l'école !

Cette année encore, l'Association apportera son soutien aux initiatives pédagogiques et aux projets portés par les équipes enseignantes.

Parmi les actions phares figure la réalisation d'une mare pédagogique, ainsi que d'autres projets actuellement en cours d'élaboration, destinés à enrichir le cadre d'apprentissage des enfants.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous accompagnent !

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous épaulent au fil de l'année : préparation des salles ou montage des chapiteaux, confection de gâteaux, présence bénévole lors des manifestations (buvette, restauration, jeux...).

C'est grâce à toutes ces petites — mais indispensables — aides que nous pouvons continuer à faire vivre nos actions. Sans vous, rien ne serait possible.

Nous remercions également les communes pour leur soutien précieux, et les associations.

Nous comptons sur vous pour l'année 2025/2026.

L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves

Les Sapeurs-Pompiers du Val de Bickenalbe

L'Unité Opérationnelle du Val de Bickenalbe est située au 35 Grand'rue à Rimling.

Cette caserne regroupe 29 Sapeurs-Pompiers dont 1 Jeune Sapeur-Pompier. 38% sont des femmes. La moyenne d'âge est de 29 ans. Le personnel peut venir des communes d'Erching, d'Obergailbach et de Rimling.

Les interventions

L'activité première est d'intervenir sur tout type d'appels : secours d'urgence aux personnes, incendies, accidents, inondations etc. Afin de maintenir et de perfectionner leur niveau de compétences, ils réalisent une douzaine d'exercices par an. Ils peuvent également assurer des gardes dans des plus grosses casernes.

Ils interviennent une soixantaine de fois par an sur les bancs communaux d'Erching, d'Obergailbach et de Rimling ainsi que dans les communes alentours.



Comment rejoindre les Sapeurs-Pompiers

Pour devenir Sapeur-Pompier Volontaire, plusieurs conditions sont requises :

- Être âgé de 16 à 60 ans. Pour les mineurs, le consentement écrit du responsable légal est obligatoire,
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions (l'autorité de gestion peut se procurer un extrait du bulletin n°2 du casier judiciaire),
- Être en bonne santé,
- Avoir un minimum de condition physique,
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national,
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et de la Charte nationale du sapeur-pompier volontaire.



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même s'il ne souhaite pas devenir, à terme, sapeur-pompier volontaire ou professionnel, le jeune sapeur-pompier aura acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

La Moselle compte 59 sections pour un total de 1 033 JSP, dont 341 jeunes filles.

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. A partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent passer le brevet national de JSP avant de devenir sapeur-pompier volontaire.

Pour devenir JSP, il est indispensable :

- d'avoir entre 12 ans et 14 ans,
- de fournir une attestation de natation sur 50m,
- de fournir un certificat médical autorisant la pratique sportive,
- d'avoir un niveau scolaire satisfaisant et une attitude responsable.

Pour toute question ou inscription, veuillez prendre contact avec le chef de l'Unité Opérationnelle :
Lieutenant Pierre Fromholtz

☎ 06 13 94 99 84

✉ pierre.fromholtz@sdis57.fr ou sur messenger pierre fromholtz

Plantes et traditions : c'est officiellement la fin

C'est lors de l'assemblée générale du 3 octobre qu'a été votée la dissolution de l'association.

Créée en 2005, elle fut riche en activités. Pour mémoire : l'association avait organisé les marchés aux puces, les sorties ail des ours, les Speckfest, le repas Buwespaetzle, la fête des plantes médicinales, celle des plantes comestibles, la création et l'entretien du jardin vertical, la réalisation du livre de cuisine...

Les membres ont pu profiter de nombreuses sorties et excursions comme les marchés de Noël, Kirwiller, Remich, Azannes, le parc animalier de Rhôdes Sainte- Croix, le zoo d'Amnéville, l'île de Mainau, la fête du vin à Bernkastel, l'excursion au Kaiserstuhl avec visite des vignobles, ...



Un grand merci à ceux qui ont animé notre collectivité et ont œuvré dans cette association. Citons notamment Hans Bengsh président et Arsène Schneider vice-président.

La vie paroissiale

Le curé

Pour mémoire, l'Abbé David MEYER est le prêtre des deux communautés de paroisses :

Saint Pirmin,

Saint Jean Marie Vianney.

Il est possible de le contacter par email : david.meyer0181@orange.fr



Un site internet est également à votre disposition : volmunster.catho.free.fr et contient de nombreuses informations :

La prise de contact avec votre Curé doit se faire au minimum six mois avant la date choisie pour les demandes de SACREMENT DE MARIAGE. Les mariages sont célébrés uniquement dans les églises paroissiales.

L'inscription est à faire également auprès du Curé deux mois avant la date choisie pour les BAPTÊMES. Les baptêmes sont célébrés après les messes de 10h30, et uniquement dans les églises paroissiales. Il en est de même pour les demandes de noces d'or ou autre, toujours plusieurs mois avant la date choisie.

Du 22 septembre 2024 au 21 septembre 2025, fête de Saint Maurice, nous avons eu une année jubilaire paroissiale. L'occasion de rendre grâce pour la longue histoire de notre communauté et pour la beauté de ce lieu de culte où messes, baptêmes, mariages, funérailles servent de points de ralliements pour les fidèles de la communauté.

Les quêtes permettent à la Fabrique de l'église de recouvrir les différentes dépenses : hosties, vin, assurances, électricité, chauffage, etc.... Mais surtout la quête annuelle pour le chauffage est devenue une entrée financière nécessaire au fonctionnement et à l'entretien de l'église.

Ce lieu de culte est un patrimoine à entretenir qui appartient à la commune et est administré par un Conseil de Fabrique composé d'un bureau avec un Président, un Trésorier, un Secrétaire.

Ce bureau est actuellement incomplet. Nous recherchons particulièrement une personne pour le poste de la présidence. Si, à court terme, le Conseil de Fabrique ne pouvait plus être pleinement constitué, la paroisse perdrait ce titre et deviendrait une annexe gérée par un autre Conseil de Fabrique. Et cela serait irréversible.

Dans le régime concordataire d'Alsace-Moselle, les Conseils de Fabrique sont régis par le décret du 30-12-1809, par le droit canon de l'église catholique et le droit particulier.

Quel que soit son poste au sein du Conseil Fabrique, la personne est bénévole, au service de la paroisse et de la communauté chrétienne.

L'antenne paroissiale a été déplacée à la sacristie entièrement rénovée, isolée, pourvue d'un chauffage et d'un WC.

En dehors des offices, la sacristie sert pour les réunions du Conseil de Fabrique, et toute autre réunion en rapport avec la pastorale. Désormais, c'est aussi dans la sacristie qu'a lieu la messe de semaine durant la période hivernale.

Grande est notre reconnaissance pour ce beau Jubilé vécu ensemble.

Encore merci à vous tous pour vos précieuses contributions pour le chauffage et l'entretien de notre église.

Le Conseil de Fabrique

Composition : Le Curé, Le Maire, la Présidente Marguerite Marie SCHUSTER, la Trésorière Carine BOUR, la Secrétaire Mireille HOELLINGER et l'Assesseure Angèle LANG.

Départ de Marguerite-Marie après 17 années de bons et loyaux services. Le Conseil de Fabrique est à la recherche d'une nouvelle présidence.



Chorale : le concert de Noël



L'intercommunalité

Les déchets

La redevance incitative

La redevance incitative est composée de deux parts :

Partie fixe « F » : la part fixe « F » couvre les frais fixes du service de gestion des déchets, comprenant :

- les droits d'accès aux services (collecte, traitement, déchèteries),
- la participation à la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes),
- les frais liés à la gestion des différentes filières.

Ce montant forfaitaire varie selon :

- le nombre de personnes dans le foyer,
- le mode de collecte (porte-à-porte, point de regroupement, habitat collectif),
- le type d'occupation (résidence principale, secondaire, camping, EHPAD, professionnels, Services Publics).

Elle comprend notamment :

- le droit d'accès au service (obligatoire et annuel),
- l'abonnement lié au volume du bac OM,
- l'abonnement déchèteries (accès illimité),
- la gestion des flux collectés en porte-à-porte (ordures ménagères, emballages, biodéchets),
- la gestion des points d'apport volontaire (verre, abris-bacs biodéchets),
- la gestion des filières déchèterie (bois, ferraille, gravats, déchets verts, etc.).

Levées incluses dans la part fixe :

- Résidences principales : 13 levées annuelles incluses.
- Résidences secondaires : 6 levées annuelles incluses.
- Professionnels, EHPAD, campings : facturation spécifique sans système de levées incluses, selon les modalités définies dans la grille tarifaire annexée

Une part variable incitative «v» : proportionnelle à la consommation du service par l'utilisateur, c'est-à-dire :

- le nombre de levées du bac d'ordures ménagères au-delà du crédit inclus dans la part fixe

Redevance Incitative (RI) = F + V

La redevance incitative est établie pour l'année et facturée par semestre. Elle est calculée au **prorata temporis** suivant les dates réelles d'ouverture et de fermeture du compte-redevable. En cas de non-utilisation de la totalité des levées comprises dans la part fixe, **aucun report ni remboursement** ne sera effectué sur l'année suivante, ni sur l'année écoulée.

La périodicité de facturation

La redevance fait l'objet d'une facturation semestrielle, à terme échu. Deux factures sont émises par an, en juillet et en janvier de l'année N :

- En juillet : facturation du 1er semestre (1er janvier au 30 juin) de la part fixe,
- En janvier N+1 : facturation du second semestre de l'année N (1er juillet au 31 décembre) de la part fixe à laquelle s'ajoutera les éventuelles levées supplémentaires (part variable) La part fixe est calculée au **prorata temporis** en

Composition du foyer	Volume du bac à couvercle bordeaux
1 à 2 personnes	1 bac de 120 Litres
3 à 4 personnes	1 bac de 240 Litres
5 personnes et plus	1 bac de 240 + 120 Litres

REDEVANCE INCITATIVE : Grilles tarifaires

► Particuliers en maisons individuelles ou collectifs de moins de 7 logements

Type de logement	Foyer	Part fixe incluant les 13 levées	Part variable / Levée 14 ^{ème} à 19 ^{ème} levées	Part variable / Levée 20 ^{ème} et plus
Individuel	1 à 2 pers.	234,00 €	2,30 €	5,00 €
Individuel	3 à 4 pers.	339,00 €	4,60 €	9,00 €
Individuel	5 pers. et plus	444,00 €	6,80 €	14,00 €

► Résidences secondaires

Type de logement	Volume bac (litres)	Part fixe incluant 6 levées	Levée supplémentaire
Secondaire	120	175,00 €	5,00 €
Secondaire	240	250,00 €	9,00 €
Secondaire	360	326,00 €	14,00 €

Part fixe incluant l'accès au service, l'accès déchetterie illimité et 13 levées obligatoires (6 pour les résidences secondaires)

fonction du nombre de jours calendaires de chaque période. La part variable correspond au nombre réel de levées supplémentaires enregistrées.

- Année bissextile : pour le premier semestre, 182 jours/366 jours et pour le second semestre : 184 jours/366 jours
 - Année normale : pour le premier semestre, 181 jours/365 jours et pour le second semestre : 184 jours/365 jours
- Les facturations exceptionnelles ou de régularisations seront établies tout au long de l'année. La consommation est arrêtée semestriellement au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

Un deuxième abri-bac



ÇAVAOU, une nouvelle application mobile innovante intégrant l'intelligence artificielle pour simplifier le tri des déchets



Le Sydème a lancé **ÇAVAOU**, une nouvelle application mobile innovante intégrant l'intelligence artificielle pour simplifier le tri des déchets.

Grâce à une simple photo prise par l'utilisateur, l'application indique immédiatement la **bonne consigne de tri**, personnalisée selon les règles de notre territoire.

Elle complète ainsi le moteur de recherche **#Mémotri (en ligne sur sydeme.fr et sur la Sydem 'app)**, déjà largement utilisé, pour offrir une solution numérique intuitive et complète.

L'objectif est de **réduire les erreurs de tri, améliorer la valorisation des déchets et accompagner les administrés dans des gestes plus simples et responsables.**

L'eau à Obergailbach

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : OBERGAILBACH

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE COMMUNAL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 272 personnes sur 1 commune (OBERGAILBACH). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE OBERGAILBACH ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE OBERGAILBACH » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,5 mg/L Valeur maxi : 4,2 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 193 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021	
FLUOR	-	Pas de données disponibles
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau très dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 31,2 °f Valeur maxi : 31,7 °f	

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2025

UDI 057000956

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau/du-robinet>



Le prix : la réforme des redevances des Agences de l'eau : 2025 une année de transition

Les redevances des agences de l'eau permettent de financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. **Elles sont perçues par la commune auprès des usagers de l'eau pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**, elles contribuent à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité et à la gestion quantitative et qualitative de l'eau. Instaurées par la loi de 1964, elles continuent à évoluer au fil des années.

Depuis 2025, ces redevances ont fait l'objet d'une révision dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023.

La réforme votée fin 2023 **supprime** trois des redevances actuelles :

- Redevance de pollution domestique (soit jusqu'à présent les 0.35€ HT/m3),
- Redevance pour modernisation des réseaux de collecte domestique,
- Redevance pour modernisation des réseaux de collecte non domestique.

En substitution, trois nouvelles redevances ont été **créées** :

- 1- Redevance sur la consommation d'eau potable
- 2- Redevance de performance des réseaux d'eau potable

Pour promouvoir une meilleure performance des services d'eau et d'assainissement et valoriser, en matière d'eau potable, les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse (améliorer les infrastructures et réduire ainsi les fuites d'eau potable et les rejets de polluants dans le milieu) ; les redevances seront modulées en fonction des performances atteintes. Pour cette première année, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse a fixé le coefficient de modulation à 0,2. Il sera ensuite calculé en fonction des performances propres à Obergailbach. A ce titre, il a été procédé à la recherche et réparation de fuites sur le réseau communal et les investigations perdurent afin d'améliorer au maximum les performances de notre réseau.

- 3- Redevance pour prélèvement sur la ressource : eaux souterraines

Cette dernière redevance était nommée préalablement *redevance pour prélèvement en eau* et était incluse dans le prix du m3 d'eau depuis 2010. Le prix de 1.47€ du m3 est resté inchangé malgré une hausse de cette redevance en 2014.

L'objectif pour la commune est de réduire au maximum les fuites sur le réseau afin de limiter la hausse des taxes sur l'eau pour nos concitoyens.

Montants des recherches de fuites et leurs réparations :

2024

- Recherche de fuites : 2 508 € TTC
- 2 Réparations de fuites (surpresseur + centre du village) : 5 815 € TTC

2025 :

- Recherche de fuites : 484€ TTC
- 2 Réparations de fuites (surpresseur + centre du village) : 2 761 € TTC

Depuis les réparations de fuite, le rendement est proche des 100%.



Infos pratiques

Mairie

17 rue de la Liberté 57 720 OBERGAILBACH

Tel : 03.72.29.32.30

mairieobergailbach@yahoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Mardi permanence du Maire et des Adjointes de 17h00 à 18h00
- Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Inscriptions des nouveaux habitants / Anmeldung neue Einwohner



Les nouveaux habitants doivent s'inscrire en Mairie dès leur arrivé, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Neue Einwohner müssen sich gleich, mit Identitäts- und Adressnachweis, nach ihrer Ankunft im Rathaus anmelden.

Décharge

Ouverture :

- Mercredi de 13h00 à 18h00
- Samedi de 09h00 à 18h00

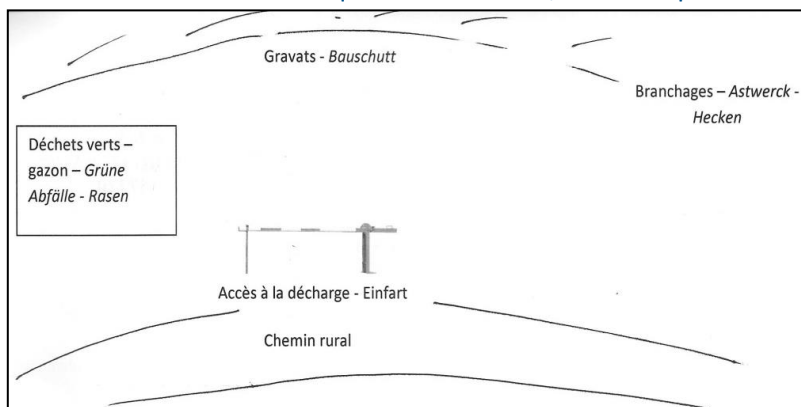
Pour rappel, la décharge, réservée aux habitants, est déclarée à la Préfecture et peut uniquement recevoir :

- des gravats,
- des coupes de gazon,
- des déchets végétaux (jardin, fleurs),
- des branchages.

Mais pas de pierres reconstituées, à savoir : carrelage, plâtre, briques, ...

Nous vous prions d'effectuer vos dépôts aux emplacements prévus en fonction de leur type (cf. plan ci-dessous ou panneau à l'entrée de la décharge). Il est important de ne pas mélanger les déchets verts (coupes de gazon, déchets de végétaux) avec des branchages. Il est formellement interdit de déposer polystyrène/frigolite, bidons, matières plastiques, pneus, pots de fleurs, ...

En cas de besoin et selon le volume à déposer, l'ouverture exceptionnelle peut être programmée sur demande en mairie ou auprès de l'ouvrier communal. Pour toute question ou doute, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



Il est possible de déposer en mairie les vieilles cartouches d'imprimante.

Benne pour les déchets verts du cimetière

Nous rappelons qu'une benne pour les déchets verts du cimetière est à disposition niveau de l'entrée à l'arrière du cimetière. Elle est vidée périodiquement à la décharge. Nous vous remercions d'y placer uniquement des déchets biodégradables.

Redevance de nettoyage pour les dépôts sauvages

Lors de sa séance du 15 octobre 2024, le Conseil Municipal a voté la mise en place d'un tarif pour l'enlèvement des ordures ménagères sauvages. Ce tarif s'applique à tout dépôt de déchets ménagers en dehors des lieux prévus à cet effet et sans respect des consignes de tri. Le montant est fixé à 500 € par m3. Ce tarif pourra être révisé annuellement par délibération du conseil municipal.

Pain

Il est possible de se faire livrer son pain à domicile par la boulangerie « Les Gourmandises d'Achen » le matin en semaine avant 7 H et le dimanche avant 8 H.

Pour ce faire, il suffit de s'inscrire :

<https://www.lepainchezmoi.fr/go/login/>

Pour toute question, vous pouvez joindre le boulanger au 07 52 04 80 59 ou par email au olivier@lepainchezmoi.fr

Le pain chez moi

La boulangerie LES GOURMANDISES D'ACHEN offre un service de livraison de pain à domicile sur les communes de Rimling, Erching, Obergailbach et Schmittviller.

Vous n'avez pas de compte? [Créer un compte](#)

 Adresse e-mail

 Mot de passe

Se connecter

[Mot de passe oublié?](#)

[Mentions Légales](#) - [Politique de confidentialité](#) - [CGV](#)

Ce produit a été développé par [YourWebsite.pro](#).

Elu Rural Relais de l'Egalité

Porté par l'Association des maires ruraux de France, le dispositif "Élus ruraux relais de l'égalité" (Erre) forme et accompagne des milliers d'élus pour détecter, prévenir et agir face aux violences - notamment conjugales - et discriminations en milieu rural

Par délibération du 26/03/2024, le Conseil Municipal a décidé d'y participer et a désigné comme élues relais Mmes Valérie VOGELGESANG et Sabine GROSS. L'adresse de contact est egalite.obergailbach@mail.fr

Elections municipales de mars 2026 : changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales. **Vous élierez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression, rature, ...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Location des salles communales

Toute réservation de salle se fait sur demande en mairie. Il est possible de les visiter sur rendez-vous avec la 1ère adjointe, Valérie VOGELGESANG.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

	Habitants de la commune	Personnes extérieures à la commune
Grande salle		
Montant de la location	100.00 €	200.00 €
Montant de la location de la cuisine	50.00 €	80.00 €
Cautiion	300.00 €	
Assurance	Obligatoire	
Option forfait nettoyage salle	40.00 €	
Option forfait nettoyage cuisine	60.00 €	
Option forfait nettoyage sanitaires	20.00 €	
Petite salle		
Montant de la location	50.00 €	100.00 €
Montant de la location de la cuisine	50.00 €	80.00 €
Cautiion	300.00 €	
Assurance	Obligatoire	
Option forfait nettoyage salle	20.00 €	
Option forfait nettoyage cuisine	60.00 €	
Option forfait nettoyage sanitaires	20.00 €	
Grande salle + petite salle		
Montant de la location	140.00 €	280.00 €
Montant de la location de la cuisine	50.00 €	80.00 €
Cautiion	600.00 €	
Assurance	Obligatoire	
Option forfait nettoyage salles	60.00 €	
Option forfait nettoyage cuisine	60.00 €	
Option forfait nettoyage sanitaires	20.00 €	
Ancienne salle des pompiers		
Montant de la location	50.00 €	pas louée
Cautiion	200.00 €	
Assurance	Obligatoire	
Option forfait nettoyage salle	20.00 €	

La location de salle est gratuite pour les habitants du village lors d'obsèques.

	Petite salle	Grande salle	Ancienne salle des pompiers
Superficie	60m2	200m2	54m2
Capacité d'accueil debout	54 personnes	200 personnes	54 personnes
Capacité d'accueil assis	40 personnes	120 personnes	30 personnes

Le démarchage à domicile

Depuis mars 2024, un arrêté portant règlement en matière de démarchage d'entreprise (porte à porte) est en vigueur. Avant tout démarchage, les entreprises doivent s'annoncer en mairie 15 jours avant la prospection. Vous serez informés de tout démarchage enregistré en mairie via Panneau Pocket.

Rappel

Respect de la tranquillité

L'utilisation par les particuliers, pour leurs travaux de bricolage et de jardinage, de tondeuses à gazon à moteur, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils à percussion... est autorisée les jours suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00,
- Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00,
- Les jours fériés (hors dimanches) de 9h30 à 12h00,
- Et interdite les dimanches.

Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse et ne doivent pas divaguer dans le village. Merci également d'éviter qu'ils fassent leurs besoins sur la voie publique et les trottoirs, ainsi que dans les jardins et les abords des voisins.

Rappel de l'arrêté en vigueur de 2006 :

Article 1^{er} : les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics dévolus au repos ou à la détente, parcs, espaces publics, espaces verts et autres lieux aménagés à cet effet, les chemins ruraux ou forestiers qu'à la condition d'être tenus en laisse.

Article 2 : afin d'assurer et de maintenir la propreté de l'espace public, chaque personne ayant la garde d'un chien doit veiller à ce que les déjections ne souillent pas la voirie communale, les espaces publics, espaces verts, terrains de jeux, les rues et places.

Sécurisation des voiries : vitesse

Par délibération du 27 septembre 2024, le conseil municipal a voté la limitation de vitesse à 30 km/h dans tout le village.

Règlementation sur la hauteur des plantations en limite séparative de propriété voisine

- Pour une haie de 2 mètres ou moins, la distance à respecter est de 0,50 m minimum par rapport aux limites de propriété.
- Pour une haie de plus de 2 mètres de hauteur, la distance à respecter est de 2 m minimum par rapport aux limites de propriété.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

Hiver

Afin de pouvoir déneiger et saler convenablement les routes, il vous est demandé de ne pas stationner sur la route ou le trottoir. La commune décline toute responsabilité en cas de sinistre.

Il est possible de récupérer du sel de déneigement les lundis de 10h à 12h à l'atelier communal.

Contacts

- SAMU : 15
- Police secours : 17
- Sapeurs-pompiers : 18
- Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 »

Remerciements

Mes remerciements s'adressent à tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin communal :

- Les présidents d'associations
- La présidente du conseil de fabrique et notre curé
- Bernard Printz pour les chasseurs
- Pierre Fromholtz pour les pompiers du Val de Bickenalbe
- La secrétaire de mairie
- Les adjoints

Mais aussi

- André Muller pour la signalétique en Platt,
- Tous les habitants qui ont permis la réalisation du livret sur le 80^{ème} anniversaire de la libération,
- Christophe et Honoré Bonnet pour leur contribution lors des commémorations de la libération du village ainsi que pour l'article « Le printemps de l'espérance – La 2^e libération du village d'Obergailbach »,
- Joël Beck Président de la SHAL du Pays de Bitche (Société d'Histoire et d'Archéologie),
- Charles Amann pour la création de la page Facebook OBERGAILBACH HIER et AUJOURD'HUI et toutes les personnes qui la font vivre,
- Le conseil municipal.